



EA2440

LA NEWSLETTER DU CEREGMIA

(Bulletin trimestriel d'information)

N° 3 (Juillet-Août-Septembre 2009)

Année 2009

SOMMAIRE

* Editorial	1
* Evaluation du CEREGMIA	2
Soutenance HDR	3
* Le CEREGMIA, du Japon à Paris	3
* Small Business Act	4
* Les Indicateurs	4
* Notes de Lectures	5

COMITE DE LECTURE

* *Fred Célimène*
Professeur, Directeur du CEREGMIA et de la Publication

* *Eric Carpin*
Maître de Conférences

* *Charley Granvorka*
Doctorante, Chargée de la Communication

* *Richard Nock*
Professeur

EDITORIAL

Quel est le dénominateur commun à l'évaluation du CEREGMIA par l'AERES, un Erasmus spécifique aux PME, une Habilitation à Diriger les Recherches et les indicateurs du développement économique ?

C'est la FORMATION ! Ce dénominateur commun aux différents articles que nous vous proposons ce trimestre. En effet, dans l'évaluation de la performance des unités, d'un niveau local à un niveau global, il existe un fil conducteur que seule la Formation, initiale ou continue, peut dérouler.

Pour s'en convaincre, et s'il fallait des exemples de référence ils seraient les suivants. D'une part la réponse faite à l'AERES par le Directeur du CEREGMIA et celle du Président Saffache au Jury de soutenance d'Habilitation à Diriger des Recherches d'autre part. Toutes deux font état de la nécessité de fédérer les synergies et de transmettre les savoirs pour faire avancer la connaissance et augmenter le capital humain.

A ce propos, l'internationalisation des activités du CEREGMIA montre bien qu'il ne faut pas se circonscrire à sa propre sphère mais bien au contraire, aller vers l'autre pour tirer profit du *benchmark*. Ce dernier étant une autre forme d'expression de la Formation !

Le Small Business Act Européen ou Erasmus appliqué aux PME lui aussi n'est autre chose que la mutualisation de connaissances via la mobilité des chefs d'entreprises. Le monde bouge, les process évoluent, mais ils doivent le faire de manière harmonisée du Nord au Sud.

C'est aussi en ce sens, qu'il faut comprendre la nécessité de convergence des indicateurs du développement économique. Pour mieux se comprendre, un langage commun est nécessaire.

Tous ces paramètres nous conduisent à un constat : l'entreprise multiculturelle, et peu importe sa taille, est une réalité issue de la mondialisation des échanges et de la nouvelle géographie économique.

Fred Célimène

EVALUATION DU CEREGMIA PAR L'AERES

Le CEREGMIA a été évalué par l'Agence d'Evaluation de la Recherche de l'Enseignement Supérieur du 18 au 19 mai 2009 au titre de l'ancien contrat quadriennal 2006-2009. L'équipe ne comprenait alors que 14 enseignants-chercheurs, 10 doctorants et 1 personnel administratif. De son rapprochement interdisciplinaire effectué depuis et qui comptera dans le prochain contrat, le CEREGMIA ne totalisera pas moins de 40 enseignants-chercheurs, 15 doctorants et toujours 1 personnel administratif. Du rapport rendu début septembre il faut retenir les remarques et recommandations suivantes.

Remarques :

Le nombre total de publications des permanents est de 25, ce qui représente près de 2 publications par permanent, ce qui est un chiffre très satisfaisant. Toutefois, le nombre de publiants se limite à 6 (sur 14), avec 9 publications, d'ailleurs de très haut niveau, pour le seul informaticien de l'équipe. *Les publications du quadriennal passé ont donc été très concentrées sur un nombre réduit de publiants*, ce qui est un élément de fragilité. A cela il convient d'ajouter qu'il semble y avoir eu peu, sinon pas du tout, d'interactions entre économistes-gestionnaires d'un côté, informaticien de l'autre.

Son insertion dans l'environnement régional, à la fois au sens étroit et au sens large du terme, est le point fort de l'équipe. Le CEREGMIA a assuré l'encadrement du master de sciences économiques en Martinique et est l'opérateur de l'IFGCar à Haïti, dont le directeur, en détachement, est l'un des membres. Cet aspect va être renforcé dans le prochain quadriennal avec les projets de délocalisation du master en Guadeloupe, en Guyane et même au Venezuela. A noter également la relation avec la Solvey Business School et les contacts et collaborations (via par exemple la participation à des numéros de la revue *Teoros*) avec l'UQAM à Montréal. L'activité d'encadrement doctoral est de bon niveau compte tenu de la taille de l'équipe avec une thèse soutenue en moyenne par an et un jeune MCF prometteur formé et recruté dans une université de métropole. A noter cependant que la charge d'encadrement des thèses repose essentiellement sur le directeur qui encadre 7 des 10 doctorants, ce qui est lié à un manque d'économistes actifs en recherche. Un point positif est l'existence de séminaires réguliers où les doctorants présentent leurs travaux et le financement de leur participation à des colloques en Europe ou en Amérique du Nord.

Il faut noter pour finir que le départ pour le CEREGMIA des mathématiciens et informaticiens qui appartenaient à l'AOC et au GRIMAAG posera sans doute le problème de la restructuration de ces deux unités.

En termes de management :

Le dynamisme de l'équipe repose en grande partie sur le charisme de son directeur et son insertion personnelle remarquable dans l'environnement. La gouvernance de l'unité est tout à fait satisfaisante avec un véritable conseil de laboratoire et une participation collective aux décisions stratégiques.

En termes de ressources humaines :

Pour le prochain contrat quadriennal la faiblesse à pallier si l'équipe veut rendre effective la pluridisciplinarité souhaitée avec ses nouveaux membres mathématiciens, informaticiens et géographes, est

le petit nombre relatif d'économistes véritablement actifs en recherche et l'importance de leur «taux de rotation». Par ailleurs une faiblesse de l'équipe, dont l'UAG est responsable, est l'absence de personnel administratif permanent, ce qui a obligé au recrutement d'une contractuelle payée sur ressources propres et contraint le directeur à assurer lui-même une partie du travail de secrétariat. Cette faiblesse risque d'être encore plus patente avec l'extension géographique du CEREGMIA en Guadeloupe, Guyane, Haïti voire Venezuela.

Points forts :

Unité parfaitement insérée dans son environnement au sens large et dont le projet démontre la grande attractivité, un projet pluridisciplinaire extrêmement ambitieux et potentiellement prometteur.

Points à améliorer :

Une fragilité découlant d'un nombre trop faible d'économistes/gestionnaires publiants et actifs en recherche, ce qui pourrait compromettre le développement des projets de recherche avec les mathématiciens/informaticiens et géographes nouveaux venus dans l'équipe. *Fred Célimène*

SOUTENANCE D'HABILITATION A DIRIGER LES RECHERCHES (HDR)

De l'avis unanime de ceux qui ont assisté à la soutenance de HDR de **Pascal Saffache**, Président de l'Université des Antilles et de la Guyane, ils ont eu droit à un exercice d'une teneur exceptionnelle doublée d'une rare élégance. D'ailleurs, les membres du jury composé de **Jean-Michel Jauze**, Professeur à l'Université de la Réunion, **Gabriel Wackermann**, Professeur émérite à Paris IV, **Yves-François Thomas**, Directeur de Recherche, UMR CNRS, Paris I, **Maurice Burac**, Professeur, Université des Antilles et de la Guyane, **Fred Célimène**, Professeur, Université des Antilles et de la Guyane. n'ont eu de cesse de rappeler l'importance et la qualité du travail réalisé. En effet, pour eux, ce travail constitue à la fois le chaînon manquant dans l'appréhension optimale des problématiques des littoraux antillais et le socle scientifique pour une plus grande compréhension des solutions à y apporter.

Après avoir rappelé son parcours académique et administratif au sein de l'institution sur lequel nous ne reviendrons pas, **Pascal Saffache** a, dans la deuxième partie de sa soutenance, exposé « *Les littoraux des Antilles entre dégradations et gestion durable* »

Sous l'effet des sollicitations urbaines, démographiques, des activités touristiques et agricoles, les littoraux et les bassins versants se dégradent inexorablement. Sont ainsi atteints non seulement les lignes côtières qui souffrent d'érosion, mais aussi les récifs coralliens et les écosystèmes que constituent les mangroves notamment. Les conséquences de ces atteintes environnementales sont une transformation du cadre paysager et la diminution de la biodiversité littorale et marine. Quand l'on sait l'importance de la biodiversité sur l'économie touristique et ses activités indirectes l'on comprend l'urgence qu'il y aurait à traiter ces atteintes en amont. Une mésestimation de ces problématiques s'avèrerait dramatique tant pour les populations que pour les grands équilibres macroéconomiques dans un contexte de réchauffement global de la planète. Certes, des mesures préventives sous-tendues par un corpus législatif, ont été appliquées. Elles sont passées, entre autres, par la création d'aires marines protégées, l'érection de défenses contre la mer (épis, brise-lames, digues) mais sans réelle efficacité à ce jour. Cependant, si une seule de ces mesures devait être retenue, ce serait la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) à condition toutefois que la notion « participative » qui accompagne celle d'intégration soit pleinement exprimée.

A la question du Professeur **Burac** quant à l'utilisation pratique de ses travaux, **Pascal Saffache** a annoncé la mise en place d'un Master « Gestion et Aménagement des littoraux » dans le cadre du prochain contrat quadriennal 2010-2013.

Bien entendu, le **CEREGMIA** est très fier de compter le **Président Saffache** parmi ses membres et toute l'équipe du laboratoire lui renouvelle ses félicitations les plus sincères. *Olivier Dehoorne*

LE CEREGMIA, DU JAPON A PARIS

Notre collègue **Eric Briys**, chercheur en finance et professeur associé au CEREGMIA, interviendra dans une discussion avec **Hideki Takayasu**, directeur de recherche au laboratoire de recherche fondamentale de Sony (Tokyo), et spécialiste de l'**éconophysique**.

L'éconophysique est l'application de théories développées, à l'origine par les physiciens, en vue de résoudre des problèmes économiques.

La discussion portera sur la compréhension de la crise financière actuelle, dans le cadre de l'**éconophysique** et des **systèmes ouverts** (*open systems science*). D'autres conférences invitées auront lieu dans ce même thème général, autour de l'origine des maladies, du développement durable, du climat, et du divertissement ! L'éconophysique est l'application de théories développées à l'origine par les physiciens, en vue de résoudre des problèmes économiques.

Pour plus de détails sur cet événement organisé à l'**Institut Océanographique** (5e arr.), le programme est disponible sur le site www.ceregmia.eu. *Richard Nock*

LE SMALL BUSINESS ACT EUROPEEN OU, QUAND ERASMUS S'APPLIQUE AUX PME

Destinée à créer un environnement favorisant l'épanouissement de l'esprit d'entreprise, cette nouvelle mesure de l'Europe en faveur des jeunes entrepreneurs vise à favoriser l'accroissement de leur expérience grâce à la **mobilité transfrontalière**. Cet ERASMUS porte en lui une dimension sociale nouvelle au regard de certaines dispositions du droit des affaires français. En effet, la société est appelée à adopter une attitude positive vis-à-vis des entrepreneurs honnêtes qui auraient fait faillite en leur accordant le « bénéfice du doute » pour un nouveau départ.

Considérées comme le ferment de l'activité économique, les PME font l'objet de toutes nouvelles attentions via ce dispositif. Et, il est recommandé aux gouvernements nationaux de tout mettre en œuvre pour faciliter leur croissance et donc leur pérennité. Ainsi, s'agissant de l'accès aux appels d'offres de marchés publics, les Etats devront prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en application du « Code européen des bonnes pratiques » élaboré par la Commission. S'il ne s'agit pas de revoir la législation, il s'agit en tout état de cause de susciter le « changement de culture » chez les pouvoirs adjudicateurs. Autre volet non moins négligeable de ce **Small Business Act**, c'est celui de la **formation**. Ainsi, tout jeune chef d'entreprise pourra, durant une période de six mois, aller se former dans une entreprise transfrontalière afin d'optimiser sa formation au management ou renforcer ses capacités dans un domaine particulier propre à la gestion d'entreprise. Si cet ERASMUS est avant tout destiné aux entreprises transfrontalières européennes il ne semble pas, du moins nous semble-t-il, incompatible, dans l'esprit et son application, avec l'APE conclu entre le CARIFORUM et l'Union Européenne. Ne s'agit-il pas là aussi de mutualiser les connaissances et de pousser à la création d'entreprises conjointes ou non ?

Bien qu'Haïti n'ait pas signé l'APE avec le CARIFORUM, elle bénéficie cependant du **programme PRIMA** de l'Union Européenne qui vise à fournir son soutien aux micros, petites et moyennes entreprises à fort potentiel de croissance et à promouvoir la création d'entreprises.

La formation est donc la pierre angulaire sur laquelle devraient d'abord s'appuyer les entreprises des **RUP** et les entreprises haïtiennes avant de réellement coopérer en vue d'accéder aux marchés publics notamment.

Charley Granvorka

QUAND L'ON REPARLE DE L'IMPORTANCE DES INDICATEURS EN P.V.D

Dans le cadre de la révision des indicateurs rendue nécessaire par la nouvelle dimension attribuée au bien-être, et sous la poussée des grandes organisations internationales, les pays développés ont entamé une réflexion dont les conclusions sont consignées dans le rapport Stiglitz- Sen-Fitoussi. Nous rappelons qu'un indicateur est un instrument de mesure de la valeur et/ou de la qualité d'un phénomène donné. De fait, il peut être largement empreint d'endogénéité. L'une des recommandations du Club des pays développés est que les Pays en Voie de Développement (PVD) procèdent, eux aussi, sinon à une définition d'indicateurs qui leur seraient propres, du moins à une forme de convergence indicative avec les pays développés. Cette seconde alternative paraissant plus compatible avec leur manque de personnel qualifié pour cet exercice.

C'est dans cette optique que les pays de la CARICOM et ses pays membres associés ont récemment défini une « **Stratégie Nationale pour le Développement de la Statistique** » lors d'un atelier qui s'est tenu à Trinidad. Pour l'implémentation de cette Stratégie ils recevront toute l'assistance nécessaire de la part du « **Programme Caraïbéen d'Aide à l'Intégration** ». Cette assistance prendra des formes multiples, dont des séminaires de formation, leur financement par les bailleurs internationaux... Il s'agira à terme, de parler le même langage statistique bien sûr avec tout ce que cela implique en matière de définition de mesures économiques, de donner une image du développement de la région synthétique et harmonisée mais aussi et surtout, de mieux conduire l'approfondissement de l'intégration régionale. *Eric Carpin*

NOTES DE LECTURES

"*Mondialisation*", "*entreprise multiculturelle*" ou encore "*culture*" sont des termes génériques dont nous ignorons la réelle signification. La première ambition de l'ouvrage d'*Yvon Pesqueux* intitulé "*L'entreprise multiculturelle*" est de fournir une définition précise de ces termes sans tomber dans l'intégrisme des études de cas, des descriptions rapides et des prescriptions faciles. Cet ouvrage a pour objectif de contribuer à l'accroissement du niveau culturel de ses lecteurs sans conforter une idéologie dominante et par ailleurs démentie par les faits.

Le premier chapitre - *La mondialisation et le fait culturel* - vient questionner l'évidence de la mondialisation dans une perspective idéologique, celle du modèle anglo-saxon de fonctionnement de l'entreprise, mais aussi dans une perspective historique. Le second chapitre - *La culture nationale en gestion* - offre une synthèse de la prise en compte du concept de culture en gestion. Le chapitre trois - *L'ambiguïté du fait culturel* - aborde la question du multiculturalisme dans les catégories de la philosophie politique contemporaine, signe du passage de la question du domaine gestionnaire à celui de la société. Enfin, le quatrième chapitre - *Définitions de la culture* - montre les différentes acceptations attribuées au concept de culture et leur filiation d'un champ disciplinaire à l'autre.

Cet ouvrage fait donc un point de la situation du multiculturalisme, du recours au concept de valeur en liaison avec celui de culture, des notions et des pratiques qui leurs sont associés au regard de la puissance acquise par les entreprises multinationales aujourd'hui. *Janis Hilaricus*
Yvon Pesqueux (2004). "L'entreprise multiculturelle", Ed. L'Harmattan

Dix ans avant la consécration de ses travaux sur les échanges internationaux et la géographie économique, Paul Krugman avait réuni dans un opuscule, une douzaine d'articles destinés à combattre ce qu'il intitule dans le texte introductif : « quelque chose profondément ancré dans la nature humaine : *la paresse intellectuelle [...] un puissant mobile même chez ceux qui se veulent sages et avertis* ». L'ouvrage publié par les éditions La Découverte en 1998, a pour titre : **La mondialisation n'est pas coupable** avec en sous-titre « **Vertus et Limites du libre échange** ». Les trois parties qui structurent la démonstration de l'auteur, sont précédées par un magistral épilogue : « Le libre échange est-il dépassé ? ».

Les trois parties sont pour l'auteur l'occasion de rappeler que le commerce international n'est pas la cause des maux des économies développées : ralentissement de la croissance, chômage, délocalisation, appauvrissement et effets des changements structurels. Il rappelle, ce que les théoriciens de la croissance savent, que la richesse des nations dépend de l'évolution à long terme de la productivité des facteurs de production et en particulier du travail. L'ouvrage permet également au futur prix Nobel d'indiquer que :

- Le concept de « compétitivité est vide de sens », quand il est appliqué au niveau d'un pays,
- « L'objectif du commerce international n'est pas d'exporter mais d'importer ».

Dans l'épilogue, Le professeur Krugman expose les principaux résultats de qu'il convient d'appeler la Nouvelle Ecole du Commerce International (New Trade Theory). A l'aune de ses résultats, il situe les conditions et conséquences des politiques commerciales envisageables par les Etats. Sont ainsi dégagées les vertus mais aussi les limites du libre échange.

Découvrir une pensée puissante, non plus à l'aune des controverses de l'époque, mais au regard de la dimension intemporelle de certaines questions, que seul le temps permet, est une recommandation goûteuse. L'opuscule de Paul Krugman y participe pleinement. *Bruno Marques*